



ARGUMENTS ET EXEMPLES

VRAI

FAUX

STOP aux idées reçues
sur la gestion des espaces naturels



COMPRENDRE

p 3

L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

p 4

D'INESTIMABLES SERVICES

p 6

CE QU'IL NOUS EN COÛTE



CHANGEMENT DE REGARD SUR...

p 8

LES ESPACES NATURELS

p 10

LES ESPÈCES

p 12

LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

p 13

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA BIODIVERSITÉ



LA GESTION DES ESPACES NATURELS EN PRATIQUE

p 14

LES ACTEURS DE LA PRÉSERVATION

p 15

LES TECHNIQUES

p 18

LE RÔLE DE L'AGRICULTURE

ÉDITO

Des idées reçues à contrer !

Certaines idées reçues ont la vie dure et, sur le terrain, les professionnels de la gestion d'espaces naturels ont régulièrement à faire de la pédagogie sur leur métier, les intérêts que présente la biodiversité, les enjeux de la préservation de tel ou tel milieu naturel.

Cette publication est structurée autour des idées reçues auxquelles les gestionnaires sont régulièrement confrontés. Regroupées par grands chapitres, elles sont accompagnées d'un argumentaire simple et précis pour vous aider à y répondre. Sans prétendre à l'exhaustivité, le document fait la part belle aux exemples, aux données chiffrées et aux anecdotes susceptibles de susciter l'intérêt et convaincre.

Toutefois, deux mises en garde s'imposent :

Les approches anthropocentrées ont été volontairement privilégiées (intérêts de la préservation des espaces naturels pour l'Homme), car il s'agit d'arguments rapides et qui font mouche, en particulier auprès de personnes non sensibilisées. **Ne perdez pas de vue toutefois que la nature mérite également d'être préservée pour elle-même** et autorisez-vous, si vos interlocuteurs sont réceptifs et intéressés, à leur parler "beauté de la nature" ou "fonctionnement des écosystèmes".

Par ailleurs, ayez en tête que, **pour créer un climat de confiance et d'entente mutuelle, il vaut mieux éviter de chercher à tout prix à avoir raison !** Dans ce cas, les discussions ont tôt fait de ressembler à de véritables matchs de ping-pong, avec le risque de ne pas s'entendre et d'aboutir à des conflits. C'est pourquoi, avant de "sortir vos arguments", commencez donc par écouter vraiment votre interlocuteur, en essayant de le comprendre sans porter aucun jugement : pour bien s'entendre, il faut commencer par s'écouter ! Cela contribuera à créer un climat serein qui vous permettra ensuite d'être mieux entendu...

Stop aux idées reçues sur la gestion des espaces naturels

est un numéro hors-série de la collection "Les cahiers techniques d'Auvergne-Rhône-Alpes".

CEN Rhône-Alpes
Maison forte - 2, rue des Vallières
69390 Vourles
Tél : 04 72 31 84 50
www.cen-rhonealpes.fr

Rédaction :
Nathalie Melcion (CEN Rhône-Alpes)

Coordination :
Nathalie Melcion (CEN Rhône-Alpes)

Comité de rédaction :
Ludovic Bouquier (CEN Rhône-Alpes),
Gilbert Cochet (CSRPN), Delphine
Danancher (CEN Rhône-Alpes), Pascal
Faverot (CEN Rhône-Alpes), David
Marailhac (CD 42), Martin Pignon
(AERMC)

Avec des contributions et relectures :

Chrystelle Caton (CEN Rhône-Alpes),
Maxime Châteaueux (CD26), Jacques
Dumez (AFB), Elisabeth Favre, Julie
Hustache et Perrine Paris-Sidibé (CEN
Rhône-Alpes), Arnaud Piel (DREAL),
Virginie Pierron (CEN Rhône-Alpes),
François Salmon (FCEN), Corine Trentin
et Anne Wolff (CEN Rhône-Alpes)...

Et de nombreuses autres personnes du
réseau des CEN.

Conseil éditorial :

Alice Decherf (CEN Rhône-Alpes)

Mise en maquette :

Claire Rasclé et Frédéric Didier
(CEN Rhône-Alpes)

Dessin couverture :

Nicolas Le Normand

Impression : papier 100% recyclé,
encres à bases végétales - imprimerie
Brailly (Rhône) labellisée Imprim'vert

Dépôt légal : janvier 2018

ISBN : 978-2-37170-031-4

ISSN : 1276-681X

"La biodiversité disparaît, et alors ?"

L'extinction d'espèces est certes un processus normal de l'évolution mais le problème aujourd'hui, c'est l'ampleur et le rythme de ces disparitions : **ce rythme serait aujourd'hui 100 fois supérieur à celui estimé au fil des temps géologiques**, du jamais vu dans l'histoire de l'évolution !

Alors que les extinctions précédentes (ex : disparition des dinosaures) avaient été causées par des transformations naturelles ou des chutes catastrophiques d'astéroïdes, l'extinction en cours est causée par l'activité humaine : artificialisation des sols, fragmentation des espaces, pollutions...

Cette érosion massive de la biodiversité provoque de graves dérèglements qui impactent la santé de l'espèce humaine, limitent ou dégradent les ressources à sa disposition et, à terme, mettent en péril sa survie.



DE GRAVES CONSÉQUENCES

Par le passé, la destruction d'écosystèmes a déjà généré de sérieux problèmes jusqu'à la disparition complète de populations humaines !

Autrefois grande ► comme le Portugal, la mer d'Aral (entre le Kazakhstan et l'Ouzbékistan) a perdu plus de la moitié de sa surface depuis 1960. Cette catastrophe écologique a eu des effets dramatiques sur l'économie locale et la santé humaine.



Suite à la déforestation massive de l'île de Pâques, les habitants ont vu leurs ressources drastiquement diminuer (bois, baies sauvages, récoltes..), jusqu'à disparaître eux-mêmes ! (J. Diamond, 2004)



"De toute façon, il suffit de chercher pour trouver des espèces !"

De nouvelles espèces sont découvertes tous les ans dans le monde, mais cela ne signifie pas que la faune et la flore se portent mieux !

C'est simplement que le travail d'observation et de description naturaliste se poursuit. Bien au contraire, les dernières études sont extrêmement préoccupantes.

"L'érosion de la biodiversité, il sera toujours temps de s'en préoccuper !"

Au regard d'autres enjeux (politiques sociales, développements économique et urbain, transports...), l'érosion de la biodiversité peine à apparaître comme une priorité.

Et pourtant, le temps ne joue pas en notre faveur : **il coûte souvent bien plus cher de restaurer demain que de maintenir en l'état aujourd'hui.**

De plus, les destructions et dégradations dont la biodiversité est victime sont pour la plupart **irréversibles**. On n'a pas encore trouvé la recette pour ressusciter les espèces disparues !

À chaque fois qu'une espèce disparaît, c'est un peu comme si on supprimait une brique de notre maison... Au bout d'un moment, tout risque de s'effondrer !

EFFONDREMENT EN COURS...

80% des insectes volants (environ) auraient disparu en 30 ans en Europe, comme en témoignent nos pare-brise qui aujourd'hui restent propres..

Les insectes formant l'un des socles de la chaîne alimentaire, des effets en cascade sont attendus sur tous les écosystèmes.

60% des espèces et **77%** des habitats se trouvent aujourd'hui dans un état de conservation défavorable en Europe.

40% de l'économie mondiale repose sur les services rendus par la nature !

PRODUCTION DE NOURRITURE ET DE BIENS MATÉRIELS

Bois de chauffage, baies sauvages, miel, plantes médicinales et aromatiques...



© Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

A l'instar de la pénicilline qui provient d'un champignon du sol et de l'aspirine au principe actif issu de l'écorce du saule blanc, près de la moitié des médicaments synthétiques ont une origine naturelle !

Quant à la cueillette de plantes sauvages et la naturopathie, elles ont le vent en poupe. Dans le seul Massif central, la filière génère :

3 à 7000 emplois indirects pour **370** espèces sauvages récoltées (narcisses, gentiane, reine des prés, arnica...).

© Office du tourisme du Haut-Beaufort



▲ Les bénéfices de la nature sur notre santé physique et psychologique sont indéniables : réduction du stress, amélioration des capacités attentionnelles, etc.

SOURCE DE BIEN-ÊTRE ET DE SANTÉ

• Dans les maisons de retraite et les hôpitaux, les jardins thérapeutiques se multiplient. Dans le cas de la maladie d'Alzheimer, ils permettent de réduire le taux de prescriptions de psychotropes, qui passe ainsi de 16,9% à 5%.

• **7 français sur 10** choisissent leur lieu de vie en fonction de la présence d'espaces verts à proximité de leur habitation



© Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Les espaces naturels rapportent formidablement...

SUPPORT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DE LOISIRS

Agriculture, pisciculture, apiculture, sports de pleine nature, chasse, pêche...

L'écotourisme* : une croissance **3 fois plus élevée** que les autres secteurs touristiques.

25 millions de personnes pratiquent des sports de nature, en France.

* tourisme de découverte de la nature et d'observation de la faune sauvage.

▲ Fauchés ou pâturés, les espaces naturels offrent une ressource alimentaire intéressante pour les troupeaux, en particulier en période de sécheresse. En 2003, près de 2000 tonnes de fourrages ont été tirées de zones humides rhônalpines autrefois abandonnées par l'agriculture, pour pallier la forte sécheresse.

POLLINISATION DES CULTURES LIMITOPHES

Les insectes pollinisateurs sont responsables de la reproduction de

84% des espèces végétales cultivées en Europe.

Les cultures situées à proximité d'espaces naturels ont ainsi de meilleurs rendements !



© JCS - Wikimedia commons

▲ Les espaces naturels jouent un rôle-clé pour la survie des insectes pollinisateurs dont cette osmie cornue.

RÉGULATION DES RISQUES NATURELS

Canicules, sécheresses, inondations, incendies, glissements de terrain...

- Grâce aux propriétés de leur sol et de leur végétation, les zones humides stockent l'eau à la saison pluvieuse et la restituent peu à peu, y compris en période sèche, contribuant à réguler les crues et à soutenir les étiages.
- L'été, la proximité d'espaces naturels est source de fraîcheur et de climatisation.
- Les forêts et les haies jouent un rôle-clé pour la stabilisation des sols, réduisant ainsi l'érosion et les risques d'avalanche et de glissement de terrain.

© Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes



▲ Plante-phare des tourbières, la sphaigne est capable d'absorber jusqu'à 26 fois son poids sec en eau !



© A. Petitpas

▲ Les stations « roseaux » miment au profit de l'homme ce que font naturellement les roselières et de nombreux espaces naturels : fixer des nitrates et autres nutriments en excès sous forme de biomasse.

PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Infiltration et recharge des nappes phréatiques, production d'eau propre, épuration et filtration des eaux...

200 kg par hectare et par an : c'est la capacité de dénitrification de la plaine alluviale de la Bassée (en amont de Paris).

4 à 12 millions d'euros par an : c'est l'économie réalisée sur ce secteur en évitant les surcoûts au moment du traitement de l'eau potable.

À Besançon, un marais filtre les polluants pour 4 fois moins cher que des traitements chimiques...



© Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

◀ Gentiane des marais, une espèce protégée.



© Jean Grosson

▲ Le hérisson, allié des jardiniers.

STOCKAGE DU CO₂

On pense souvent aux forêts pour leur rôle de poumon vert et leur capacité de stockage du CO₂. Moins connus, d'autres milieux comme les tourbières ne sont pas en reste !

75% du carbone atmosphérique : c'est l'équivalent de la quantité stockée par les tourbières.

30% du carbone des sols : c'est ce que stockent les tourbières, alors qu'elles n'occupent que 3% des terres émergées.

95% des tourbières ont été dégradées en Indonésie. Elles y sont responsables de plus de 60% des émissions de CO₂.

RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

Rares ou ordinaires, les espaces naturels abritent une riche biodiversité. C'est le cas, par exemple, des zones humides dont dépendent directement en France :

100% des amphibiens, **50%** des oiseaux et **30%** des espèces végétales remarquables et menacées

Quant aux pelouses sèches, elles abritent jusqu'à **26 %** de plantes protégées au niveau national.

"Il y a quand même plus important que les petites fleurs et les petits oiseaux !"

Bien souvent, en préservant une espèce ou un milieu naturel, on préserve bien d'autres choses : des écosystèmes fonctionnels, en bonne santé... car dans la nature, tout est lié. **Derrière la préservation de la biodiversité, c'est du bien-être voire de la survie de l'espèce humaine dont il est question...** C'est un véritable enjeu d'équité sociale car, en cas de problème d'accès aux ressources, on sait bien que les plus démunis sont les plus vulnérables.



© Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes



© Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

◀ L'apron du Rhône, pour survivre, a besoin de milieux variés aux eaux claires et bien oxygénées. En prenant soin de l'apron, on préserve les rivières du bassin du Rhône et leurs bienfaits, de la baignade à l'eau potable.

◀ Les bousiers sont de petits insectes qui se nourrissent d'excréments. Ce faisant, ils participent activement à la décomposition des matières organiques et à leur assimilation au niveau des sols. Préserver les bousiers, c'est donc aussi préserver la fertilité de nos sols !



© Sergio Marmes

CE QUE LA NATURE NOUS OFFRE...



© Sergio Marmes

SANS LA NATURE, ON SERAIT MAL !

LE TOURISME VERT, ÇA RAPPORTE !



© Jean-Claude Charrié - Wikimedia commons

▲ Les vautours génèrent en France près d'une dizaine de millions d'euros par l'activité touristique. Ils sont aussi très rentables dans leur rôle d'équarisseur naturel, d'autant que le tube digestif d'un vautour est un véritable cul-de-sac épidémiologique : dans les Pyrénées, en 2012, les 832 couples de vautours fauves ont généré 366 000 euros d'économie, dans les Causses environ 440 000 euros par an...

Le Parc national suisse applique ▶ le principe de non-intervention : plus de 1500 cerfs ont fait leur retour, pour la plus grande joie des 150 000 visiteurs qui visitent le parc chaque année, avec des retombées économiques évaluées à 20 millions d'euros par an !



© Kelly Rudland - Pixabay



© Parent Géry - Wikimedia commons

◀ Sur le parc national de Port Cros, au cours de ses 20 ans de vie, un mérou vivant observé dans son milieu naturel par 500 plongeurs par an rapporte 150 000€, soit plus de 1000 fois le prix du mérou pêché et mort !

"La biodiversité, on ne peut la sauvegarder qu'à grands renforts de subventions"

Il existe des choix de gestion qui ne coûtent absolument rien et donnent d'excellents résultats, à savoir **laisser faire la nature sans aucune intervention** (principe de non-intervention).

Plus fréquemment, les gestionnaires d'espaces naturels misent sur des choix de gestion qui entrent dans une logique économique, comme **l'entretien par le pâturage**. Il s'agit alors surtout d'adaptation des pratiques, sans grand coût pour la collectivité.

Quant à la restauration de milieux naturels, elle nécessite davantage d'investissements mais permet une remise en fonctionnement pérenne, qui limitera par la suite les besoins d'intervention et donc les coûts !

"Préserver la biodiversité, ça coûte cher et ça ne rapporte rien !"

Les budgets alloués à la sauvegarde de la biodiversité sont à mettre au regard d'autres dépenses publiques : un rond-point coûte entre 100 000 € et 1 000 000 €, une autoroute environ 6,2 millions d'euros par kilomètre ! À titre de comparaison, l'acquisition et la préservation durable de 40 hectares de forêts alluviales coûte en général moins de 100 000 € (soit moins de 16 mètres d'autoroute !).

De plus, investir dans la nature, cela rapporte sur plusieurs plans. Les budgets alloués génèrent :

- **des emplois non délocalisables** dans les territoires.
- **des retombées touristiques**, en termes de cadre de vie et d'attractivité (une nature préservée est source de développement !)
- **des économies d'argent substantielles**, grâce aux services rendus gratuitement par la nature : ceux-ci ne sont généralement pas comptabilisés dans notre économie et pourtant les experts estiment que 40% de l'économie mondiale reposerait sur ces précieux services.

Protéger les zones humides coûte 5 fois moins cher que de compenser la perte des services qu'elles nous rendent...

LE COÛT DE L'INACTION

La non-préservation des espaces naturels entraîne la dégradation de services écologiques. Celle-ci pourrait représenter, au niveau mondial en 2050 :

jusqu'à **7 %** du PIB mondial,

soit près de **14 000 milliards d'euros par an*** !

À titre de comparaison, la protection de l'environnement en France représentait seulement 2,2% du PIB en 2014**.

* Braat & Brink, 2008

** Données INSEE



© Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

▲ La Ville de Clermont gère son alimentation en eau potable, grâce à l'entretien écologique de ses champs de captage. Grâce à la gestion en régie et la quasi-absence de traitement, Clermont figure parmi les villes où l'eau potable est la moins chère de France ! De même à Lyon, la forêt alluviale des îles de Crépieux-Charmy filtre gratuitement l'eau du Rhône qui s'infiltre dans la nappe, supprimant quasiment nitrates et phosphates.



© Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

▲ Dans une zone reculée du Sichuan au sud de la Chine, les agriculteurs pollinisent eux-mêmes à la main leurs pommiers et poiriers. Et, en Californie, les cultivateurs d'amandes, menacés par la disparition drastique des abeilles, paient des apiculteurs au prix fort pour que leurs ruches viennent féconder les vergers... Si tous les insectes pollinisateurs de la planète venaient à disparaître, les impacts sur notre agriculture seraient redoutables !



© CC

▲ Sur le Rhône, depuis 1930, 50% des champs d'expansion des crues ont disparu (urbanisation, remblaiement, endiguement). Conséquence : une crue majeure à Arles en 2003 a coûté plus d'un milliard d'euros !

"Cet espace, c'est pas vraiment de la nature, c'est pas sauvage"

Certains espaces naturels font office de véritables **monuments naturels**, appréciés et reconnus. En contraste, les espaces de nature plus ordinaires pâtissent souvent d'une mauvaise réputation.

Et pourtant, des phénomènes naturels essentiels y sont à l'œuvre (production de biomasse, captage de CO₂, régulation micro-climatique...). De plus, pour préserver la biodiversité, il ne suffit pas de protéger quelques espaces remarquables : la faune et la flore ont besoin de se déplacer pour se reproduire et renouveler leurs gènes. Il s'agit donc de sauvegarder tout un maillage d'espaces naturels et agricoles, les réseaux de haies, de mares, les friches... D'où l'importance de changer le regard sur ces espaces de nature plus ordinaires !

EXEMPLE

En Auvergne, les milieux thermophiles mis en avant dans le Schéma régional de cohérence écologique sont souvent des espaces péri-urbains dépréciés, alors qu'ils jouent un rôle-clé pour la biodiversité !



© Sergio Marques

"Cet espace, c'est pas propre, c'est pas joli"

Notre façon de percevoir les choses est façonnée par notre culture. Nous avons tendance à associer le bois mort ou les hautes herbes à un manque d'entretien, une négligence...

Il est possible de changer le regard sur ces pratiques en faisant de la pédagogie, par exemple en rappelant l'intérêt écologique de l'entretien différencié des espaces (ce que pratiquent de plus en plus de services "espaces verts" ou de concessionnaires d'autoroutes).

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE REGARD

Vous pouvez aussi susciter des émotions positives sur ces espaces laissés "au naturel" et jouer sur les associations d'idées.



▲ Le bois mort joue un rôle essentiel pour la bonne santé des écosystèmes forestiers et la fabrication d'humus nourricier.

Les baigneurs et amateurs de voile déplorent souvent la prolifération des "algues" dans les lacs et étangs. En leur expliquant qu'il s'agit en fait de plantes aquatiques, comme le *Ceratophyllum demersum* par exemple, et qu'elles contribuent à oxygéner l'eau, à la "rendre propre", on agit efficacement sur les représentations. ▶



© Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes



© Jacques Soignon - SEVE de Nantes

◀ À Nantes, à partir de 2009, un bateau-guinguette et des jardins aquatiques, des petites îles végétales flottantes, ont été installés sur l'Erdre par le Service des espaces verts. L'hiver, les "mauvaises herbes" qui restaient à quai devenaient un souvenir de ces bons moments passés sur la guinguette – et non plus un signe de négligence !

"Les milieux humides sont responsables de la prolifération des moustiques"

Les moustiques étant à la base de la chaîne alimentaire, ils sont un indicateur de bonne santé des écosystèmes : sans eux, nombre d'espèces bénéficiant de ce garde-manger disparaîtraient (grenouilles, hirondelles et autres oiseaux insectivores...).

Certes, les zones humides accueillent une densité forte de moustiques, en lien avec la vie aquatique des larves, mais comme la présence de moustiques favorise l'arrivée de prédateurs (libellules, amphibiens), un équilibre se crée rapidement, à condition que la zone humide soit en bonne santé : la prolifération des moustiques est liée en fait à des perturbations qui ont affecté le bon fonctionnement de l'écosystème.

"Les espaces naturels, des milieux hostiles et dangereux"

Le risque d'accident grave lié à des morsures, piqûres... est extrêmement faible en France. En comparaison, les espaces urbains sont bien plus dangereux (risques d'agressions, collisions...).

Certains risques ne sont pas à sous-estimer néanmoins, par exemple le risque de développer des maladies suite à des morsures ou piqûres d'insectes ou à des contacts avec certaines bactéries ou parasites.



▲ Le moustique tigre, vecteur du chikungunya et de la dengue, ne se reproduit pas dans les zones humides, mais dans les restes d'eau stagnante des habitats urbains (cuvettes, fonds de brouette, pots de fleurs...).



▲ Le lynx, adepte de gibiers sauvages, a une dentition impressionnante mais il reste inoffensif pour l'homme.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La plupart des risques sur les espaces naturels peuvent être significativement réduits en adoptant un comportement approprié : port de vêtements bien couvrants, suppression des tiques à l'aide d'un tire-tique dans les 24h après l'exposition, pas d'ingestion de baies sauvages situées près du sol, pas de baignade dans les lacs et eaux stagnantes en cas de coupures sur le corps, etc.

"Les espaces agricoles, c'est pas naturel !"

S'il est vrai que, dans l'ensemble, la biodiversité est mise à mal par les pratiques intensives d'agriculture, les réalités sont en fait très variées : tout dépend des pratiques agricoles et notamment de l'utilisation qui est faite des produits phytosanitaires et des engrais.

Par ailleurs, les espaces agricoles accueillent, en leur sein ou sur leurs franges, des espèces originales. Haies et bords de champs enherbés sont importants à sauvegarder car, quand le nombre d'espèces est faible, ce qui est globalement le cas sur les espaces cultivés, le risque de déséquilibre et donc de catastrophe (sanitaire, ravage agricole...) est fort. Ces petits havres de biodiversité, sources d'auxiliaires des cultures, peuvent contribuer à prévenir certains dommages.



© Edwige Prompt

Espèce symbolique des Alpes, le charbon bleu ne survit que dans les milieux ouverts et donc soit fauchés soit pâturés. ►



▲ Le sol contient de nombreux micro-organismes, une seule motte pouvant contenir des millions d'individus de milliers d'espèces différentes ! Des études ont mis en avant le rôle de certains champignons microscopiques dans la régulation de parasites de culture, par exemple la fusariose de la betterave. En d'autres termes, une biodiversité bien entretenue dans le sol permet de conserver une stabilité entre des agents pathogènes et d'autres qui en sont les régulateurs.

"Les espèces et milieux devenus rares sont voués à disparaître : il n'y a pas à s'en préoccuper"

Au niveau mondial, l'importance de préserver la diversité de la vie sur terre et notre responsabilité à l'égard des espèces et milieux naturels vulnérables sont reconnus. En témoigne l'engagement des 168 pays signataires de la Convention sur la diversité biologique (1992).

En France et en Europe, des réglementations ont été adoptées et des programmes de sauvegarde mis en place pour protéger les espèces et habitats les plus rares et menacés. Ceux-ci donnent de bons résultats : **la disparition des espèces et des milieux menacés n'est pas une fatalité !**

De nombreux outils sont aujourd'hui disponibles pour déterminer où sont les sensibilités et prioriser entre les espèces, comme les bases de données et les listes rouges régionales. Enfin, sur le terrain, la rareté n'est pas le seul critère qui entre en ligne de compte. D'autres critères sont tout aussi importants, comme le rôle dans l'écosystème ou l'utilité économique.

"Pour enrichir la biodiversité, faisons venir des espèces d'ailleurs !"

Importer de nouvelles espèces ou spécimen peut se révéler dangereux : certaines espèces sont extrêmement invasives, comme la renouée du Japon ou la tortue de Floride, et vont faire concurrence aux espèces locales. Pour d'autres comme la pyrale du buis, les prédateurs sont insignifiants voire inexistant et le développement de l'espèce n'est pas régulé.

Selon l'UICN, ces espèces invasives constituent la 2^{ème} plus grande menace sur la biodiversité aujourd'hui, après la destruction des habitats. C'est pourquoi le transport des plantes et des animaux est étroitement encadré par la réglementation.

Le gypaète barbu, qui avait totalement disparu de l'arc alpin, a retrouvé aujourd'hui un nouvel équilibre, avec 45 couples comptabilisés en 2017. ▶



▲ La rareté est une notion difficile à appréhender. Elle implique de raisonner à d'autres échelles spatiales mais aussi temporelles. En effet, la disparition d'une espèce s'appréhende sur le temps long, non à l'échelle d'une vie humaine. Comme l'affirme le dicton, « de mémoire de rose on n'a jamais vu mourir un jardinier ! ».

"Réintroduire les grands prédateurs, quelle idée !"

Les grands prédateurs effectuent un retour progressif sur le territoire français depuis les années 1980 et après des décennies d'éradication mais, en dehors de l'ours dans les Pyrénées et du lynx dans les Vosges, **ce retour est naturel et non le résultat d'une réintroduction.**

Les recensements font état aujourd'hui de la présence de :

- **150 lynx** dans le Jura et les massifs forestiers des Préalpes du Nord
- **300 loups**, dans les massifs alpins, le Massif central, les Vosges et modestement les Pyrénées
- **39 ours bruns** dans les Pyrénées.

Ces grands prédateurs jouent un **rôle-clé pour la régulation de certaines espèces** et le maintien d'un bon état sanitaire de leurs populations, notamment en s'attaquant aux individus faibles et malades.

Néanmoins, leur retour se fait dans un contexte socio-économique qui a beaucoup évolué et qui tend à rendre la **cohabitation avec les troupeaux difficile**, en particulier en ce qui concerne les loups. Ces dégâts méritent d'être pris au sérieux et les éleveurs accompagnés pour adapter leurs stratégies de protection des troupeaux.



▲ Transmises par les contes et légendes, certaines peurs restent bien ancrées dans nos imaginaires. Par exemple, on a longtemps cru que les chauves-souris s'accrochaient aux cheveux des filles alors qu'en réalité, leur sonar est si précis qu'elles sont capables de détecter un seul cheveu tendu dans le vide ! Nos peurs d'aujourd'hui, nos petits-enfants les trouveront sûrement très drôles...

"Certaines espèces sont vraiment inutiles, d'autres franchement nuisibles !"

Toutes les espèces ont un rôle dans la nature, même celles les moins aimées. Elles contribuent à l'équilibre des milieux naturels sur lequel il est délicat de jouer.

Il existe certes des problèmes liés localement à la présence de certaines espèces, en particulier lorsqu'il y a une surpopulation : creusement des berges par les ragondins, destruction de cultures par les lapins de garenne ou les sangliers... C'est pourquoi la régulation de certaines espèces peut parfois être autorisée par les pouvoirs publics (listes et modalités définies par décret ou arrêté) mais, en soi, **aucune espèce en tant que telle n'est néfaste !**

On ne parle d'ailleurs plus de "nuisibles" dans le Code de l'environnement, mais "d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts".

De plus, **une espèce qui peut nous sembler inutile aujourd'hui sera peut-être source de bienfaits demain** : bien malin qui aurait pu prédire que le lézard guyanais, capable de grimper à vive allure sur des troncs lisses, allait inspirer à la marque Michelin ses célèbres pneus antidérapants... Et l'industrie pharmaceutique découvre régulièrement, dans la nature, de nouvelles molécules d'intérêt !



© Jean Grosson

► Souvent considéré comme nuisible, le renard rend en fait de fiers services : un renard consomme chaque année environ 3 000 rongeurs et fait ainsi gagner 2 300 euros au monde agricole (valeur des produits qui, autrement, auraient été consommés par les rongeurs).



© Nicolas Le Normand

DES EFFETS EN CHAÎNE

La disparition d'une espèce a, par répercussion sur les écosystèmes, le même effet qu'une maille coupée dans un pull-over : tout se détricote ! Ainsi, en disparaissant, les tortues marines et les poissons grands prédateurs favorisent les pullulations de méduses...

"Au secours, les castors abîment mes arbres"

Véritables ingénieurs de l'écosystème, les castors abattent des arbres, construisent des barrages, creusent des canaux... À l'instar de ce gros rongeur, **de nombreuses espèces sont à l'origine de désagréments** : salissures des murs et pas de porte par les hirondelles, déjections de chauves-souris dans les combles, nuisances sonores...

Si ces désagréments peuvent être pénibles, **il existe souvent des méthodes simples pour les limiter** : installation de planchettes amovibles sous les nids d'hirondelles, maintien d'une zone boisée à proximité des cours d'eau fréquentés par les castors...

Surtout, il ne faut pas perdre de vue l'intérêt de ces espèces ! **Très apprécié des touristes, le castor augmente la biodiversité des cours d'eau** : il crée par son action une multitude de milieux (terriers-huttes, arbres écorcés...) favorables à de nombreuses espèces.



© San Martin Gilles

◀ Une chauve-souris mange entre 2000 et 7000 insectes par nuit, dont de nombreux moustiques, soit en moyenne 3,3 kg d'insectes consommés par an ! Et ses déjections constituent un très bon engrais.



© Sergio Marques

"La trame verte et bleue, une contrainte réglementaire de plus"

En France, la loi Grenelle 2 et son décret d'application de janvier 2014, explicitent la **nécessité de préserver et de restaurer les continuités écologiques** (réservoirs de biodiversité et corridors biologiques) et l'imposent aux documents de planification aux différentes échelles.

Cette réglementation n'empêche pas le développement de nos territoires, bien au contraire : elle cherche à lui donner un caractère durable, pour **préserver un environnement de qualité**. Il n'est pas question d'interdire ou d'empêcher mais de repenser l'aménagement du territoire – ou plutôt son "ménagement". Il s'agit d'une belle opportunité pour innover, développer de nouvelles synergies et mettre en cohérence les politiques existantes. Au final, les projets sont de bien meilleure qualité !

DES ACTIONS GAGNANT-GAGNANT !

Fin 2016, le syndicat de rivières local a reboisé les rives du Saluant (Isère), pour améliorer la continuité écologique le long du cours d'eau. Une action qui a permis aussi de limiter l'ampleur des crues, stabiliser les sols et améliorer la qualité des eaux.



"Pourquoi protéger ce que d'autres ont détruit ?"

Beaucoup d'éléments naturels (haies, mares...) ont été négligés, détruits, par manque de connaissances sur l'intérêt qu'ils revêtent. Les choses ont changé, leurs rôles sont mieux compris et **il est de notre devoir d'agir pour sauvegarder ces éléments du paysage**.

Prises isolément, les actions de restauration et de préservation peuvent sembler des gouttes d'eau mais elles prennent tout leur sens à une échelle plus globale.



▲ Après guerre, beaucoup de haies ont été décimées pour gagner en surface et optimiser la production agricole. Aujourd'hui, leur rôle est mieux connu (lutte contre l'érosion, filtration de l'eau, effet brise vent, ombre, abri pour les insectes auxiliaires et la faune...) et la tendance est à la replantation.

"Barrages et seuils : détruire ce que les anciens ont construit, c'est absurde !"

Barrages et seuils ont contribué – et beaucoup contribuent encore – au développement de nos sociétés mais **certains ne sont plus fonctionnels aujourd'hui ou génèrent plus d'inconvénients que d'intérêt**. Lorsque c'est possible et utile, leur déconstruction doit être envisagée, car les effets cumulés des barrages posent de sérieux problèmes.

Techniquement, plusieurs solutions sont possibles pour rétablir la continuité aquatique. Pour traiter à la fois le rétablissement de la continuité (pour les organismes aquatiques et pour les sédiments) et les impacts négatifs des retenues, le mieux est la déconstruction de l'ouvrage. Son rapport avantages/coût est en général le meilleur, nettement moins cher et plus efficace que l'aménagement de passes à poissons.

Ce choix peut être mal perçu par les acteurs locaux mais les retours d'expérience montrent qu'après réalisation des travaux les gens se montrent généralement satisfaits d'avoir retrouvé un cours d'eau "vif et courant". **Les démantèlements de seuils ou barrages doivent cependant être analysés au cas par cas** en présence de sédiments pollués (et, dans de rares cas, de risques liés à une espèce invasive).

LES BARRAGES : RESPONSABLES DE SÉRIEUX PROBLÈMES

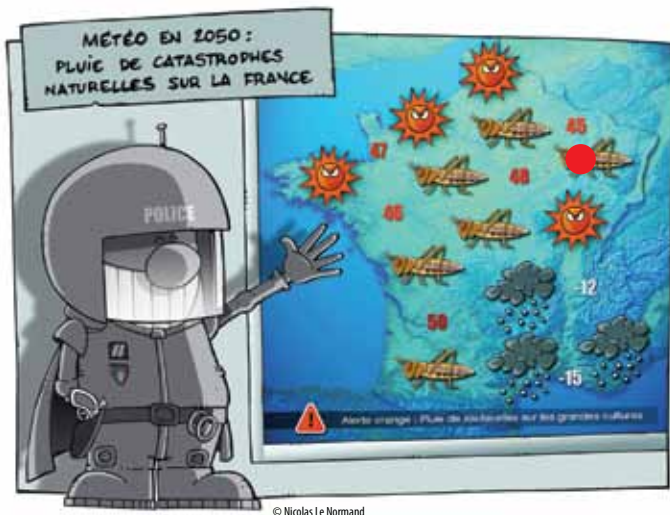
- Des centaines de millions de tonnes de sédiments bloqués en Europe, d'où le recul du littoral et des plages et environ 3,2 milliards d'euros de travaux à prévoir pour lutter contre ce phénomène d'érosion !
- Une dégradation de la qualité de l'eau et une élévation de sa température liées à la transformation d'un écosystème d'eau courante en un plan d'eau stagnante.
- De nombreux poissons bloqués voire tués dans des turbines, dont des espèces emblématiques.
- Contrairement à une idée reçue, hormis les barrages prévus pour retenir les crues, la plupart des seuils et barrages aggravent les inondations en relevant la ligne d'eau en crue.

"Les changements climatiques, c'est pas pour maintenant"

Les changements climatiques en cours sont aujourd'hui une **réalité scientifique incontestable**, de même que leur origine humaine. A l'échelle de la planète, on observe déjà une augmentation des températures de +0,9° depuis 1901 (et +1,5° en France). Et, si on fait la somme des engagements pris par les Etats lors de la COP 21 en 2015, on arrivera à une augmentation de température mondiale de +2,3° à la fin du siècle.

Ces changements sont difficilement palpables à l'œil nu mais cela ne veut pas dire qu'ils sont inexistants. Il existe déjà des manifestations bien concrètes, y compris en France : fonte des glaciers, remontée de la chenille processionnaire vers le nord et en altitude, recrudescence des événements climatiques extrêmes (sécheresses, inondations)...

Selon l'organisation météorologique mondiale (OMM), le XXI^e siècle compte déjà 16 des 17 années les plus chaudes depuis le début des mesures en 1880. D'après les effets constatés sur le terrain depuis 10 ans, **on serait en fait au-dessus des scénarios les plus alarmistes des scientifiques !**



"Avec les changements climatiques, les espaces créés pour protéger la biodiversité sont devenus inefficaces"

Déplacements des aires de répartition des espèces, aggravation des étiages, baisse générale des niveaux d'eau : les données du changement climatique obligent à repenser la gestion des espaces naturels. Par exemple, pour une restauration de zone humide efficace, il faut tenir compte des projections concernant le niveau de la nappe.

Mais, dans l'ensemble, **les changements climatiques ne viennent pas remettre en question la pertinence des aires protégées actuelles**, bien au contraire : un espace en bonne santé, c'est un espace capable de revenir à un bon état de fonctionnement suite à un choc ou une perturbation, ces espaces vont donc augmenter la capacité de résilience de nos territoires face aux perturbations. Les aires protégées vont par exemple servir de refuges aux espèces d'oiseaux contraintes de migrer.



▲ En Catalogne, l'augmentation du stress hydrique a eu pour effet de diminuer la croissance des hêtres (et leur productivité) de 50%. La mortalité des arbres et arbustes a également augmenté.



▲ La majorité des espèces animales ont déjà avancé leur date de reproduction (de 2 à 20 jours). Les migrateurs au long cours ont avancé leur date de passage dans nos contrées, tandis que les migrateurs de courte distance l'ont reculée.



▲ En Camargue, sous l'effet de l'élévation du niveau de la mer, le trait de côte recule et les anciennes digues sont devenues ingérables.



▲ Pour étudier la biodiversité et la fertilité des sols, agriculteurs, ingénieurs agronomes et gestionnaires d'espaces naturels coopèrent.



▲ Chasseurs et pêcheurs participent aux côtés des gestionnaires d'espaces naturels à la définition de mesures pour favoriser ici la bécassine des marais, là les frayères naturelles à brochets...



▲ Dans l'Ardèche cévenole, un projet de restauration d'une tourbière a généré une collaboration entre un Conservatoire d'espaces naturels, des chercheurs et les acteurs locaux. Le centre d'accueil de ski de fond a réorienté son activité sur les classes vertes, une nouvelle dynamique s'est créée, allant jusqu'à la réouverture de l'école communale.

"La biodiversité, une affaire de spécialistes !"

La biodiversité est un bien commun, c'est l'affaire de tous !

Sa préservation repose sur un **effort collectif d'institutions, d'experts et d'acteurs de terrains** (chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, naturalistes...). Si les uns apportent la connaissance scientifique et technique pour comprendre comment fonctionnent les milieux naturels, les autres disposent de savoirs empiriques, parfois ancestraux, et donc d'expertises tout à fait complémentaires. C'est pourquoi **le dialogue est indispensable** : nous avons tous notre mot à dire et notre rôle à jouer !

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'importance de la mobilisation de la société est reconnue, depuis le Grenelle de l'environnement, comme un pilier fort pour concilier protection de l'environnement, progrès social et croissance économique !



© Sergio Marques

"Les gestionnaires d'espaces naturels, une bande d'écolos mal rasés !"

Équipés de jumelles, les gestionnaires d'espaces naturels passent-ils leur temps à se promener dans la nature à observer les oiseaux ?

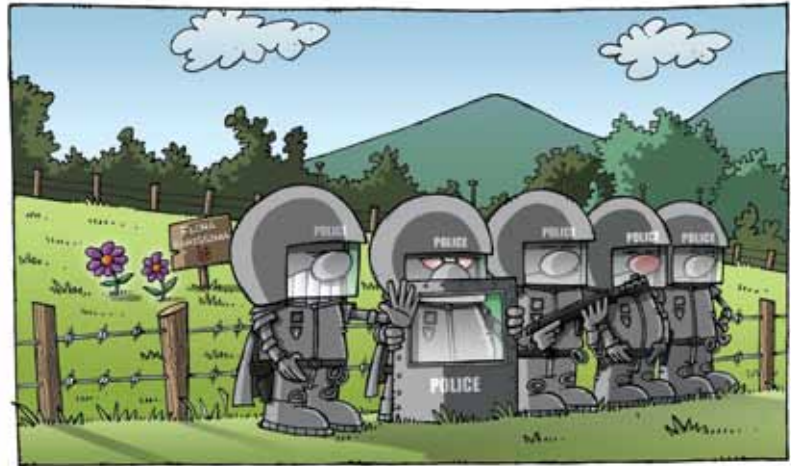
Non, le temps est très optimisé et se répartit entre de très nombreuses tâches allant des analyses de terrain au travail de bureau pour **comprendre le fonctionnement des milieux naturels et le faire comprendre**. La gestion d'espaces naturels requiert même des savoirs pointus d'expert forestier, d'hydrogéologue...

À l'instar de cette idée reçue sur les gestionnaires d'espaces naturels, les stéréotypes sur les autres acteurs du monde rural sont légion : clichés de l'agriculteur pollueur, du chasseur sans pitié pour le gibier... Des représentations toutes aussi simplistes et erronées !

"Préservation rime avec interdiction"

Face à l'érosion massive de la biodiversité, **les pouvoirs publics se sont mobilisés et des réglementations ont été adoptées** qui limitent et encadrent les usages de l'espace, pour préserver les espèces et les milieux les plus fragiles.

Progressivement, d'autres solutions ont été recherchées, qui s'appuient sur des démarches concertées, en complément des outils réglementaires. L'objectif ? Trouver des **solutions satisfaisantes pour tous, en conciliant les activités économiques et de loisirs avec la préservation de la biodiversité.**



© Nicolas Le Normand

"La présence d'espèces ou de milieux protégés est synonyme de contraintes réglementaires"

Du fait de leur rareté et de leur vulnérabilité, certains milieux et espèces sont reconnus et protégés. Le **Code de l'environnement** encadre donc les interventions sur les espaces concernés.

La seule présence d'espèces ou de milieux protégés ne signifie pas qu'il faudra engager une démarche complexe mais elle doit être **prise en compte dans la réflexion sur la construction du projet.** La priorité va à l'évitement et la réduction des impacts, ce qui permettra d'éviter les procédures de dérogation, obligatoires en cas d'impact résiduel (demande d'autorisation, compensation...).

LA PRÉSENCE D'ESPÈCES PROTÉGÉES PEUT DEVENIR UN ATOUT !

Un pisciculteur de Corrèze a vu son stock de truites baisser à cause de la présence de la loutre, une espèce protégée. Il a transformé son problème en opportunité et créé des installations pour l'observation de la loutre. L'afflux de touristes compense largement le manque à gagner ! ▶



© Klettr - Fotolia.com



© Sergio Marques

"Si on ouvre un site à la fréquentation, il y aura forcément des dégradations et des dérangements"

Tout est question de proportion par rapport à la sensibilité du milieu. L'important est donc de trouver un bon équilibre entre la préservation du site et la réponse aux attentes sociétales de détente et de découverte du milieu naturel.

Les exemples de fréquentation touristique bien maîtrisée sont légion et **encourager la découverte d'un site peut être stratégique pour en assurer la préservation** sur le long terme.

« L'homme qui passe sans laisser de traces a toute sa place. »

Gilbert Cochet,
Président du
Conseil scientifique
de la Réserve naturelle
des gorges de l'Ardèche



© Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

▲ Chaque année, les gorges de l'Ardèche accueillent 2 millions de touristes sur la route, 200 000 personnes en canoë, 20 000 personnes à pied. Cette fréquentation touristique importante n'a pas empêché l'aloise, l'apron, le faucon pèlerin ou encore le vautour percnoptère de faire leur retour sur ce territoire...

"La nature se débrouille très bien sans nous : pas besoin d'intervenir !"

La nature pourrait effectivement très bien se débrouiller toute seule, surtout si on arrête de lui faire subir nos multiples pressions (urbanisation, agriculture intensive...). Le hic vient du fait que nous avons besoin de ces espaces et de leurs précieux services. Or **ces espaces rendent d'autant plus de services qu'ils sont ménagés et utilisés avec soin !**

Largement façonnés par l'activité humaine, les paysages évoluent rapidement si on abandonne toute pratique d'entretien : en 40 ans un étang et son cortège végétal original peuvent disparaître au profit d'un fourré de saules ; en 20 ans, des prairies cèdent la place aux broussailles puis à la forêt. C'est pourquoi, avec la déprise agricole, de nombreux milieux semi-naturels sont en très nette régression.

L'idéal pour la biodiversité, c'est la coexistence de zones libres et entretenues : façonnées par une diversité d'usages, les mosaïques de milieux offriront la plus grande richesse biologique.

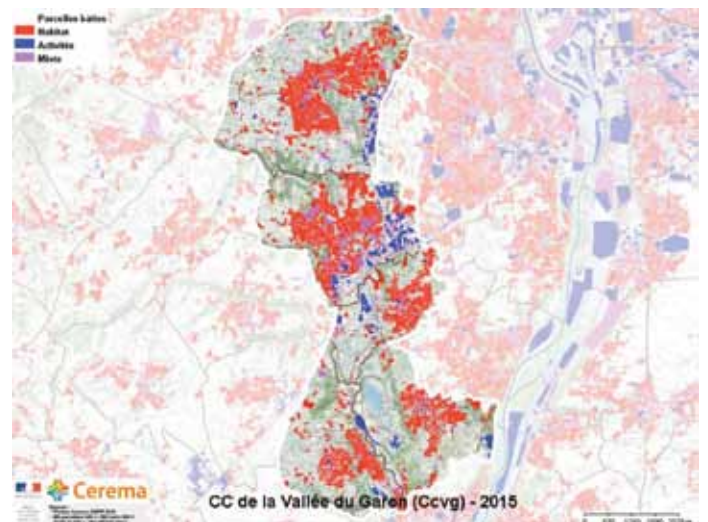
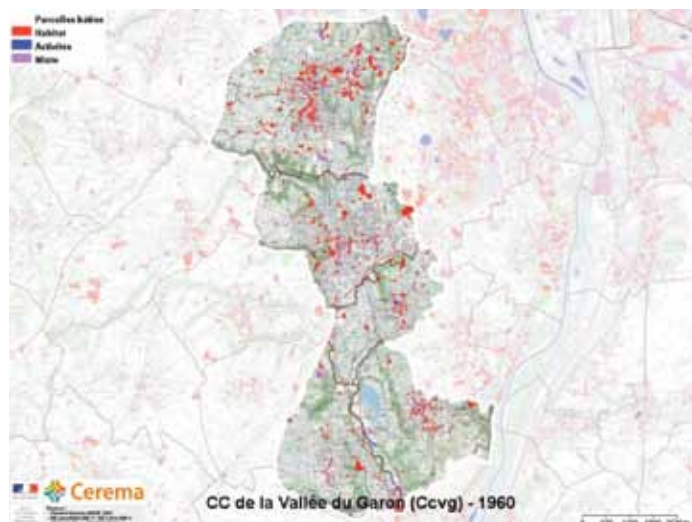


© Sergio Marques



CHIFFRE-CLÉS

Depuis le début du XX^e siècle, **50 à 75 %** des pelouses sèches ont disparu en France (sous la progression des boisements)... et **70 %** des zones humides (sous l'effet des drains, remblais et autres interventions humaines) !



▲ Des cartes sont disponibles sur le site internet de la DREAL Auvergne Rhône-Alpes pour faire prendre conscience de la progression de l'urbanisation (ici la Communauté de communes de la Vallée du Garon 1960 - 2015).

"C'est plus naturel de laisser librement évoluer la nature que d'intervenir sans cesse"

Laisser un espace naturel en "libre évolution" peut être un choix de gestion tout à fait pertinent.

Néanmoins, **des interventions sont souvent nécessaires** pour restaurer un milieu ou le maintenir dans l'état souhaité. Et ce, d'autant que les contraintes amenées par l'activité humaine ont limité grandement les possibilités de perturbations naturelles, sources de renouveau et de diversification (arrachage de sédiments par une crue, ouverture de clairière suite à des chutes d'arbres...) : des interventions sont alors envisagées pour les remplacer, certaines techniques de gestion consistant précisément à imiter ces dynamiques naturelles (ex : brûlage dirigé).

En matière de biodiversité, il faut donc se méfier des positions exclusives. **La diversité des techniques est une richesse** : intervention et non-intervention constituent deux leviers importants pour la gestion des milieux !

"Les gestionnaires d'espaces naturels font trop de jardinage"

Seules de rares situations nécessitent un travail de finesse qualifiable de "jardinage", liées généralement à un enjeu biologique très fort et localisé. Dans la Drôme, du râtelage a été pratiqué sur les sables qui bordent l'étang Saint-Louis à Suze-la-Rousse, afin de **redynamiser une plante exceptionnellement rare et menacée** : la loeflingie d'Espagne, mais il s'agit d'une **pratique peu courante** !

En priorité, la gestion d'un espace naturel consiste à lui redonner un fonctionnement plus naturel et à **favoriser un entretien durable** qui puisse **entrer dans une logique économique et sociale**.

Sur d'autres territoires plus vastes, comme le Parc naturel suisse ou la Réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors, c'est la grande faune herbivore (cerfs, chamois, bouquetins) qui intervient gratuitement pour le maintien des milieux naturels ouverts.



© Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

▲ Grâce à leur apport de terrain et à leurs investissements pastoraux, les gestionnaires contribuent au maintien d'activités agricoles. Près de 1 400 agriculteurs interviennent sur des espaces naturels gérés par les Conservatoires d'espaces naturels à l'échelle nationale.



© Sergio Marques

"On peut restaurer un milieu naturel à l'identique"

Éviter, réduire et, en dernière instance, en cas d'échec, **compenser les impacts** : telle est la démarche qui organise le **cadre légal des atteintes à la biodiversité**, depuis la loi du 10 juillet 1976. La priorité doit donc être de préserver ce qui est intact et fonctionnel. Lorsque des dommages n'ont pu être évités ou réduits, des mesures compensatoires sont mises en place localement.

Ce terme de "compensation" peut laisser croire que l'on pourrait reconstruire ou reproduire ailleurs ce que l'on détruit à un endroit donné. Il n'en est rien : les milieux naturels sont le résultat de plusieurs décennies ou siècles d'évolution et d'adaptation à des conditions spécifiques. D'un point de vue scientifique, on ne peut que recréer des conditions et des processus favorables à une certaine forme de vie, sans aucune garantie de résultat : la nidification des oiseaux met au mieux des années à se réinstaller sur de nouveaux linéaires de haies ou de boisements.

"Certaines interventions semblent davantage dégrader que préserver"

Les interventions pratiquées par les gestionnaires d'espaces naturels peuvent parfois surprendre. En fait, plus le milieu naturel a été dégradé auparavant, plus le besoin de restauration nécessite des travaux lourds : broyage, recréement de înes, reprofilage de berges...

L'objectif est de revenir à un état antérieur pour **retrouver un fonctionnement plus naturel** qui permette à la nature de "s'autogérer".

Les effets se font souvent attendre et il faut savoir patienter pour voir le résultat final d'une intervention sur un milieu naturel !



© Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

▲ Sur l'Ain, pour renforcer la charge sédimentaire de la rivière et éviter la dégradation des écosystèmes en aval, 90 000 m³ de sédiments (sables, galets) ont été déposés dans le lit de la rivière entre 2004 et 2011, les barrages en amont bloquant ce transit naturel pourtant nécessaire au fonctionnement du cours d'eau.

"Attention aux arbres en bord de rivière !"

Les arbres en bord de rivière peuvent poser parfois de sérieux problèmes : assèchement du cours d'eau (cas des plantations de résineux en tête de bassin versant), déstabilisation des digues, risques d'embâcles...

Mais **le maintien d'une végétation développée en bord de cours d'eau rend surtout de fiers services** :

- stabilisation et maintien des berges,
- effet brise-vent,
- ombre et fraîcheur : **quelques kilomètres de boisements peuvent réduire de 2 à 4 degrés la température estivale d'une rivière,**
- épuration de l'eau de la rivière,
- filtration des eaux de ruissellement avant leur arrivée au cours d'eau : **une bande boisée de 10 à 20 m de large permet une épuration de 80% des flux de polluants** provenant des versants (sédiments fins, nitrates, phosphore, pesticides),
- limitation des conflits avec les castors qui trouvent leur subsistance dans ces forêts de bois tendre et ne s'attaquent plus aux plantations...

CHOISIR LA SOLUTION ADAPTÉE

En fait, tout dépend des essences et du contexte (place dans le bassin versant, type de berge...). On ne peut donc pas généraliser ! La gestion adoptée devra tenir compte de tous les paramètres pour choisir la solution la plus adaptée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En déboisant les bords de rivière, c'est tout un fonctionnement quasi-planétaire qu'on perturbe : grâce aux arbres, du bois mort tombe dans la rivière, offrant un habitat à de nombreux êtres vivants, sur le cours d'eau d'abord, puis sur les plages et dans la mer... jusqu'à alimenter en coulant les grands fonds en matière organique. Aux Etats-Unis, les Américains réintroduisent eux-mêmes du bois mort dans les rivières qui ont été déboisées !

"Cette friche, il faut l'aménager sinon ça va devenir une déchetterie !"



© Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

▲ Certains espaces naturels délaissés ont pu faire l'objet de dépôts sauvages d'ordures ou de pratiques illicites (prostitution, cabanisation...), en particulier en contexte périurbain. Ces situations restent relativement rares et il s'agit souvent plus d'une crainte supposée qu'avérée.



© Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

▲ Sachez qu'il existe des façons de limiter ces risques, en communiquant sur l'intérêt de préserver ces milieux et en sensibilisant les populations locales, qui pourront alors jouer un rôle d'ambassadeur et prévenir les incivilités...

"Les espaces naturels, aucun intérêt pour l'agriculture !"

Les espaces naturels sont souvent moins productifs mais ils peuvent être d'un grand secours pour compléter une exploitation agricole. Ils procurent une **ressource alimentaire** décalée, **plus diversifiée, moins onéreuse** à produire...

Pour les zones humides, quand les ressources fourragères viennent à manquer en période sèche, ces espaces offrent une ressource précisée par les éleveurs !



© Sergio Marques

"L'agriculture n'a pas sa place sur les espaces naturels"

Certes, il est impossible de mettre en culture des espaces naturels sauf à détruire le milieu ! Mais certains espaces agricoles ont de grandes qualités écologiques et peuvent les garder ou les retrouver moyennant des pratiques adaptées. C'est le cas par exemple des prairies de fauche ou des parcours extensifs en montagne : bien pratiqués, **la fauche et le pâturage permettent une bonne maîtrise de l'embroussaillage**, sans avoir recours au broyage, bien plus coûteux.

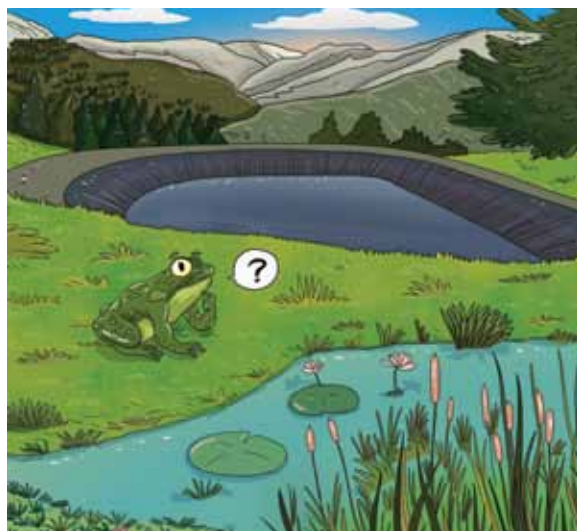
À chaque fois, gestionnaires et exploitants s'efforcent donc de trouver des solutions techniques adaptées pour **concilier au mieux productivité et préservation de la biodiversité**.

Enfin, il faut rappeler que, sans l'agriculture et l'entretien minutieux réalisé par les paysans pendant des millénaires, nous n'aurions pas aujourd'hui une grande partie de la biodiversité que nous connaissons !

"Les zones humides, il faut les drainer sinon on ne peut rien y faire"

Les milieux humides présentent certains inconvénients pour les usages humains, en particulier l'excès d'eau ou le manque de portance du sol à certaines périodes de l'année, qui viennent contraindre leur utilisation.

Mais **il n'est pas indispensable de drainer pour installer un troupeau** ! Il suffit d'adapter quelque peu les pratiques (installation plus tardive quand le sol est ressuyé, chargement plus faible pour éviter le surpiétinement et les risques d'embourbement...). Sur certaines zones humides non drainées, il est même possible de faire passer des tracteurs équipés de pneus larges, jumelés, ou basse pression et donc de faucher.



© Sergio Marques

"Chouette une zone humide, je vais pouvoir faire une retenue d'eau !"

Comme les milieux humides, les retenues d'eau vont recueillir et stocker les eaux de pluie et/ou de ruissellement, mais l'analogie s'arrête là.

Si les zones humides peuvent être assimilées à des éponges, les retenues d'eau (étangs, retenues collinaires...) ressemblent davantage à des bassines : les relations avec la nappe phréatique sont quasiment inexistantes, l'eau s'accumule, se réchauffe et s'évapore en grandes quantités. Ceci peut perturber la vie aquatique en aval si le contact avec le ruisseau est maintenu.

Si l'on crée une retenue d'eau à la place d'une zone humide, on perd donc tous les bénéfices de la zone humide pour la régulation de l'eau, sans parler de la perte de biodiversité ! C'est pourquoi **la création de retenue d'eau est strictement encadrée par la loi**.



© Jean Grosset

EXEMPLE

En période de reproduction, le courlis cendré niche dans les prairies de fauche. Pour lui laisser le temps de finir son cycle, une fauche tardive est à privilégier.



© Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

▲ Tracteur adapté à la fauche en zone humide.



© OT du Haut-Beaujolais

L' AUTEUR



Nathalie Melcion est chargée de communication et de concertation au CEN Rhône-Alpes. Formée en philosophie et en sociologie, elle se passionne pour les grands défis auxquelles notre société a à faire face et dont la protection de la biodiversité est l'une des composantes.

L'ENJEU DE CE CAHIER TECHNIQUE

*"Préserver la biodiversité, ça coûte cher"
"La nature se débrouille très bien sans nous"
"Préservation rime avec interdiction"
"De toute façon, les espèces et milieux rares
sont voués à disparaître !"*

Les idées reçues sur la biodiversité et la gestion d'espaces naturels sont légion !

Cette publication propose aux professionnels un corpus d'arguments, données-clés et exemples concrets dans lesquels puiser pour y faire face.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouver en ligne les sources des données compilées dans cette publication :
www.cen-rhonealpes.fr/stop-aux-idees-recues-sur-la-gestion-des-espaces-naturels

Autres documents à consulter

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, 2016. *Zones humides, zones utiles*, vidéo de 4 minutes :
www.youtube.com/watch?v=rVStFHRf0nc

Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité, 2008. *La biodiversité à travers des exemples, les réseaux de la vie*. MEDDD. 196 p.

Commissariat général au développement durable – Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable. Diverses études sur l'évaluation économique des services rendus par les zones humides. A partir de 2010.
www.ecologique-solidaire.gouv.fr/levaluation-economique-ressource-en-eau

Millennium Ecosystem Assessment, 2005. Rapports sur les écosystèmes et le bien-être humain.
www.millenniumassessment.org/fr/Reports.html#

The Economics of Ecosystem and Biodiversity (TEEB), 2010. *L'économie des écosystèmes et de la biodiversité : intégration de l'économie de la nature. Une synthèse de l'approche des conclusions et des recommandations de la TEEB*, 46 p. : www.teebweb.org

JANVIER 2018